

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
LES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 16/03/2026

Séance du Vendredi 20 Mars 2026

DATE D'AFFICHAGE

LE : 26 MAR 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 15

VOTES : 15

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le vendredi vingt mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 0

POUVOIR : 0

PRESENTS : Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS, Geneviève LAVAUX, Reynald AIGNEL, Katia BOISRENOULT, Yann GRUMBACH, Virginie DUJARDIN, Frédéric CUEILLE, Virginie GOUTAUDIER, Alain LEGRAND, Marie RAMETTE, Jérémy BROCARD, Elody CADEC.

ABSENTS EXCUSES :

Secrétaire de séance : Jean-Yves SCHROEYERS

Délibération procédant à la création des postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de 4 postes d'adjoints.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Secrétaire de séance, Jean-Yves SCHROEYERS

